

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18738 - 73ÈME ANNÉE

L'industriel ne reconnaît pas la légitimité des élus planteurs du CPCS

Tereos doit respecter tous les partenaires de la filière canne-sucre

Tereos a publié hier un communiqué qui fait monter la tension. Il refuse de respecter les élus du Comité paritaire de la canne et du sucre en refusant de discuter avec les représentants de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs. Cette tentative de diviser un front syndical uni sur des revendications communes compromet le début de la campagne sucrière.

Tereos n'a pas digéré que la publication de ces bénéfices soient connus à La Réunion. Sa réponse a été cinglante. L'industriel refuse de discuter avec la FDSEA et Jeunes agriculteurs du nouveau prix de la canne à sucre. Cela rend impossible la signature de l'avenant à la Convention canne indispensable au démarrage de la campagne sucrière. Pour protester contre ce nouveau coup de force de Tereos, FDSEA et JA ont décidé d'organiser une manifestation partant de la plate-forme de Beaufonds à Saint-Benoît et devant se rendre à la préfecture de La Réunion, en passant par l'usine sucrière de Bois-Rouge.

6 euros de plus, c'est possible

En effet la semaine dernière, l'annonce des résultats de Tereos a été un coup de tonnerre. Au niveau mondial, le groupe déclare un résultat net de 107 millions d'euros. Les subventions considérables versées par l'État à Tereos pour ses usines à La Réunion ne sont pas étrangères à ces bénéfices. C'est pourquoi la position de l'industriel se fragilise. Comment peut-il en effet refuser aux planteurs une hausse de 6 euros de la tonne de canne dans de telles conditions ?

Tereos a décidé de contre-attaquer en réaffirmant sa volonté de refuser de discuter. C'est en effet ce qui ressort de son communiqué diffusé hier. Il ne veut plus négocier avec les représentants de la FDSEA et de JA. Or, ces discussions ont lieu dans le cadre du Comité paritaire de la canne et du sucre. La composition de cette instance est liée au résultat des élections professionnelles. Trois syndicats de planteurs y ont des élus : la CGPER, FDSEA et JA. En refusant de discuter avec une

partie des élus de la filière, Tereos remet donc en cause la légitimité de cette instance. Il étale au grand public une volonté de blocage peu compréhensible à quelques jours du début prévu de la campagne sucrière.

Importants bénéfiques au Brésil

Dans de telles conditions, l'État doit sortir de sa réserve. Selon les planteurs, Tereos recevra cette année plus de 110 millions d'euros de subventions. L'industriel n'est donc pas en position de faire la loi si l'État exige qu'il revienne à la table des négociations, et qu'il respecte tous les partenaires de la filière canne-sucre. L'industriel continue de porter une lourde responsabilité dans l'impasse des discussions. Pendant ce temps, il s'affirme comme un des leaders du marché brésilien. Son rapport annuel souligne même que ce sont ces usines au Brésil qui contribuent le plus à son bilan positif. Tereos veut-il montrer qu'avec la fin des quotas, il n'a plus besoin du sucre réunionnais ? Si une telle attitude persiste, elle ne pourra qu'aggraver la situation.

M.M.

Continuer à vivre dans une zone inondable à Saint-Pierre des Corps**Construire en s'adaptant au risque d'une crue de 3 mètres**

Marie-France Beaufile, sénatrice-maire de Saint-Pierre des Corps, a montré hier lors des Assises régionales sur les risques naturels comment il est possible de s'adapter sans avoir besoin de déplacer la population. Cette préoccupation a débouché sur une réalisation concrète, avec la présentation de deux quartiers où les biens des habitants sont protégés d'une crue de la Loire d'une hauteur de trois mètres.



Ouverture des Assises régionales des risques naturels avec au premier rang Marie-France Beaufile, sénatrice du groupe CRC et présidente du Centre européen de prévention des risques d'inondation.

Comment les populations peuvent-elles vivre en intégrant les risques naturels dans leur vie quotidienne ? À ce sujet, Marie-France Beaufile, sénatrice du groupe CRC et maire de Saint-Pierre des Corps est intervenue en tant que présidente du CEPRI (Centre européen de risque des inondations). Sa commune est en effet menacée les crues de la Loire.

Marie-France Beaufile a tout d'abord rappelé l'importance d'étudier les effets du changement climatique. Elle a remercié Paul Vergès d'avoir souvent agi dans ce sens, et rappelé que « son dernier discours en tant que doyen du Sénat a porté sur cette question ».

Au cours du 19^e siècle, trois crues importantes ont fait d'importants dégâts. Elles se sont déroulées dans un délai de trente ans. Si elles se reproduisaient aujourd'hui, la ville serait sous trois mètres d'eau. Les conséquences de cette submersion concerneraient 300.000 personnes. Pour éviter une telle catastrophe, une digue a été construite. Mais cela ne suffit pas. Les trois grandes crues du 19^e siècle ont en effet charrié un volume d'eau capable de rompre la digue. Il a donc été nécessaire de rechercher une autre protection.

Le nombre important d'habitants exclut un déplacement de la population. La commune a alors insisté sur l'appropriation du risque par la population. « Pour que le territoire devienne résilient, il faut que les

biens soient beaucoup mieux protégés afin de revenir au plus vite à la vie normale », a-t-elle souligné. Cela signifie adapter l'habitat au risque d'une montée des eaux pouvant atteindre trois mètres, pour que des zones inondables constructibles puissent être des lieux de vie.

Pas d'obstacle à l'écoulement de l'eau

Marie-France Beaufile a présenté deux quartiers récents de sa commune qui répondent à cette problématique.

Les bâtiments font plusieurs étages. Les espaces de vie sont situés au premier niveau et au-dessus, avec des ascenseurs pour garantir l'accès des personnes à mobilité réduite. Le rez-de-chaussée n'est pas habité. C'est un espace laissé ouvert qui peut servir de parking. L'expérience rappelle qu'en cas d'évacuation de la population, les automobilistes utilisent leur véhicule pour partir. Leurs biens sont donc à l'abri de la crue.

L'absence de mur au rez-de-chaussée facilite l'écoulement de l'eau de la crue. Un espace important n'est pas construit entre les bandes d'immeubles. Il est occupé par des jardins. Le but est d'accélérer l'absorption de l'eau pour faciliter la décrue.

Marie-France Beaufile conclut son intervention en rappelant que l'adaptation aux risques naturels pose le problème de la responsabilité de l'élu. C'est en effet lui qui délivre les permis de construire.

M.M.

La digue ne suffit pas

Assises régionales des risques naturels

Faire face à des menaces toujours plus grandes

Depuis hier et jusqu'à aujourd'hui se tiennent au campus du Moufia les Assises régionales des risques naturels. Organisées par l'État, l'Université de La Réunion et la Région, ces assises permettent d'échanger des expériences d'adaptation à des risques que le changement climatique ne peut qu'amplifier.

Ouvertes hier et se terminant aujourd'hui, les Assises régionales des risques naturels regroupent des scientifiques, des responsables de service et des décideurs politiques sur un thème qui concerne beaucoup de Réunionnais. Après le mot de bienvenue de Gilles Lajoie de l'Université, Hervé Vanlaer, adjoint au directeur général de la prévention des risques au ministère de la Transition écologique, a rappelé que La Réunion avait une forte croissance démographique, ainsi que des risques spécifiques comme les inondations provoquées par les cyclones, et les effets des éruptions du volcan.

Il a également noté que le travail sur l'élévation du niveau de la mer n'en est qu'à ses débuts. C'est une des conséquences du changement climatique. De nouveaux risques vont apparaître. Il faut anticiper dès maintenant et agir pour avoir un territoire plus résilient aux risques. Il a également mis l'accent sur ce qui a constitué le sujet principal de la matinée, l'implication de la population.

Le cabinet Synthèses a tout d'abord présenté le résultat d'un sondage sur la perception des risques naturels. 90 % des Réunionnais se sentent concernés par un risque : 82 % par un cyclone, 51 % par un séisme, 25 % par le volcan. De fortes disparités régionales existent.

Sur les littoraux Est et Ouest, les risques liés à la houle et aux tsunamis prédominent, tandis que dans les Hauts, les éboulements arrivent en tête.

Le colonel Boucheron du SDIS a évoqué la perception des incendies du Maïdo par la population. Il a souligné une forte prise de conscience, ainsi que le rôle nouveau joué par les réseaux sociaux dans les prises de position de la population.

Ces assises permettent à des représentants d'autres pays de partager leurs expériences.

Expériences des Seychelles...

Colette Servina de la Croix-Rouge des Seychelles a souligné que les principales menaces pour son pays restent les fortes pluies et les tsunamis. La hausse du niveau de la mer n'épargne pas les Seychelles. Cela se voit sur les côtes, a-t-elle dit.

L'aire d'évolution des cyclones se déplace. Ils font peser une menace pour les Seychelles. Alors que l'archipel était touché par la queue de ces phénomènes, les dégâts considérables infligés l'an dernier à l'île Farqhar montrent que la situation a changé.

... et du Mozambique

Joao Machatine, directeur de l'institut de gestion des catastrophes du Mozambique, a décrit un pays très vulnérable à de nombreux risques à cause de sa localisation : cyclones, inondations, sécheresse, séismes, épidémies. Il a posé le problème des constructions précaires, du manque de barrage pour réguler les cours d'eau dans un État où 70 % de la population vit de l'agriculture. Des projections sont déjà avancées pour le réchauffement de la température : jusqu'à +6 degrés en 2090. Il a aussi souligné une augmentation significative du nombre de catastrophes depuis les années 1980.

La dernière partie des exposés a décrit des mesures d'adaptation face aux risques. À Saint-Joseph, le quartier de la Passerelle a vu l'évacuation de 15 familles face à la menace d'un éboulis. Marie France Beaufils, sénatrice-maire de Saint-Pierre des Corps, a montré comment il est possible d'adapter les constructions en zone inondable.

La journée s'est poursuivie par des ateliers thématiques. La restitution aura lieu ce matin, avant une clôture sous forme de mini-conférences ouvertes au grand public. Rendez-vous sur le parvis de l'amphithéâtre bioclimatique.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lé touzour myé kan lé shoz lé fé dan lé règ !

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité, mi pans vi doizète kontan konsèy réjyonal nana tousa l'anbètman ? Mi pans ou i oi déza mésyé Didier dann l'annui ziska lo kou, é mèm dann out rèv ou i oi ali déza apré démisyone son plas prézidan. Touzis si ou i oi pa li lo démin anmaré dann do. Mé out rèv sar arienk in rèv. Konm lo kozman i di : nana d'la plas rant lo vèr épi lo gozyé. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr mi oi pa pou kosa ou i anvoye sa pou moin zordi pars mi souvien pa an avoir parl de sa. Lé vré moin lé kont la rout dan la mèr ! Lé vré moin lé pou lo train isi La Rényon pars pou komansé i rann lo oiyaz pli fasil épars sé in moiyn pou dévlop lo péi é pi dévlop travaye pou kréol. Lé vré osi moin lé kont lo gaspiyaz l'arzan, mé mi souète pa pèrsone alé la jol pars moin pèrsone mi èmré pa ad'alé.

M'a fèr azot in sèl romark : la rout tamarin, sa la fé dann tan Paul Vergès sa ; sa la kout près in milyar l'éro. Arzout èk sa nout kamarad Paul té dé za azé kan la fé rout la. Ou lé dakor avèk moin ? É bin, matant mi an souvien pa an avoir antann zandarm la fouye dann bann z'afèr konsèy réjyonal dann tan la. Mi ansouvien pa si zanarm la parti la kaz Paul pou sézi l'ordinatèr fini pran la pous l'éskanpète.

Pou kosa ? Pars ou sava dir amoin Paul té pli madré ké la bann koméla. Sa lé sir, mé la pa pou sa, zis pars lé shoz l'até fé dan lé règ. In poin sé tou é kan lé shoz lé fé dan lé règ lé touzour myé pou toulman. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« I fo ou i marsh kat pat avan mont bisiklète ! » : In kozman pou la rout

Pou kosa i di sa ? Pars, sanm pou moin, nana plizyèr tik tak pou métrizé avan ariv fé in l'opérasyon pli konplèks donk pli konpliké. Mi pans sa in bon prinsip. Pou kosa ? Pars mi ansouvien in madam zis dann shomin dovan la port mon kaz l'avé antann pou bien bataye i fo anvoye lo poin, lo pyé, la tètout an mèm tan. Avèk in règ dé troi konmsa, èl la parti rode dézord avèk inn an parmi son bann rival. Kosa l'arivé d'après zot ? El la mayé épi èl la tonm atèr dovan l'ot fanm. Aprés èl la zis di : « kan moin nana in n'afèr pou dir mi di moin mèm é mi anvoye pa dir ! ». Lo madam la zis di : « Mi oi sa ! » épi lo bataye l'arète la mèm. Alé ! mi lèss azot kass z'ot tète la dsi si zot i vé, é ni artrouv pli d'van sipétadyé !